

ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Situation des personnes atteintes de cancers rares du péritoine Question écrite n° 17354

Texte de la question

M. Joël Giraud alerte Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la situation des personnes atteintes de cancers rares du péritoine et prises en charge jusqu'alors au centre de référence de l'hôpital Lariboisière. En effet, l'Association de lutte contre les maladies rares du péritoine (AMARAPE) l'a alerté suite à l'annonce de la fermeture de ce centre, le 31 octobre 2018, pour des raisons économiques liées à une réduction du nombre de lits dans l'établissement. Depuis près de 10 ans, la structuration du réseau national de prise en charge des tumeurs rares du péritoine (RENAPE), dont fait partie ce centre de référence, et la dynamique de réseau qui l'accompagne ont contribué à garantir à chaque patient une offre de proximité dans l'accès à l'expertise médicale quel que soit son lieu de traitement, tout en constituant des atouts majeurs en matière de recherche, confirmant le leadership international des équipes françaises dans le domaine de l'innovation de la prise en charge des carcinoses péritonéales primitives et secondaires. Selon l'AMARAPE, la suppression de ce service fragiliserait l'ensemble de l'organisation du réseau avec des conséquences graves pour tous les patients en termes de diagnostic, de prise en charge, de soins et de suivi. Par ailleurs, cette suppression porterait atteinte à la logique de soins des différents plans cancer alors que ce centre répond à tous les objectifs en matière de santé publique depuis près de dix ans. Connaissant son engagement pour garantir à tous l'accès aux soins, il souhaiterait connaître les dispositions qu'elle entend prendre pour assurer la continuité de la prise en charge des personnes atteintes de cancers rares du péritoine.

Texte de la réponse

Conformément aux orientations stratégiques 2014 - 2019 du groupe hospitalier Saint Louis - Lariboisière - Fernand Widal (Assistance Publique - Hôpitaux de Paris - AP-HP), l'activité de chirurgie digestive du groupe a été réorganisée. La cancérologie digestive a ainsi été concentrée sur le site de l'hôpital Saint Louis. L'organisation médicale de la chirurgie digestive du groupe hospitalier est désormais bi-site et l'équipe formée aux prises en charge spécifiques reste sur le groupe hospitalier. Ce schéma, bien connu depuis plusieurs années, s'est mis en place avec une continuité des consultations assurée à Lariboisière. Conformément à ce qui était prévu, la prise en charge chirurgicale des patients se fait désormais sur le site de Saint-Louis. Ainsi, la continuité des prises en charge, et le suivi des patients pour les tumeurs rares du péritoine sont garantis. Le président de la commission médicale d'établissement, le Pr Garabédian, et le directeur général de l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris suivent avec vigilance cette situation.

Données clés

Auteur: M. Joël Giraud

Circonscription : Hautes-Alpes (2e circonscription) - La République en Marche

Type de question : Question écrite Numéro de la question : 17354

Rubrique: Maladies

Ministère interrogé : Solidarités et santé

 $\textbf{Version web:} \underline{ https://www.assemblee-nationale.fr/dyn/15/questions/QANR5L15QE17354}$

Ministère attributaire : Solidarités et santé

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : <u>26 février 2019</u>, page 1842 Réponse publiée au JO le : <u>30 juillet 2019</u>, page 7187